

Mémoire du Mouvement Desjardins

Consultation portant sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

Présenté à la Commission des relations avec les citoyens

Août 2023



Introduction

Le Mouvement Desjardins (le « Mouvement ») salue la démarche de consultation entreprise par le gouvernement du Québec sur la planification de l'immigration. C'est avec grand intérêt que la prise de connaissance du cahier de consultation et des orientations gouvernementales mises de l'avant a été effectuée. Par le présent mémoire, le Mouvement souhaite émettre quelques commentaires et contribuer de façon constructive aux travaux de la Commission des relations avec les citoyens.

Avec un actif de 407 G\$, le Mouvement Desjardins est le 1^{er} groupe financier coopératif en Amérique et le 5^e au monde. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses 7,5 millions de membres et clients à travers le Canada, il offre une gamme complète de produits et services par l'entremise de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Il exerce ses activités dans les domaines des services aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, de l'assurance de personnes et de l'assurance de dommages. Il se classe au 6^e rang des institutions financières les plus sécuritaires en Amérique du Nord et au 34^e rang mondial selon *Global Finance*.

Sa position distincte parmi les grandes institutions financières québécoises et canadiennes ainsi que son rôle d'acteur socio-économique de première importance lui permettent d'apporter une perspective différente sur divers aspects touchant les politiques publiques, autant sociales que financières. C'est dans cette optique qu'il offre des suggestions à la planification de l'immigration au Québec pour la période s'échelonnant de 2024 à 2027. En plus de sa perspective d'employeur et de groupe financier coopératif, ses commentaires et recommandations concernent principalement les besoins du marché du travail et la régionalisation de l'immigration.

Commentaires et recommandations

Pénurie de main-d'œuvre, de logement et régionalisation de l'immigration

L'immigration entraîne des répercussions économiques importantes. L'augmentation de la main-d'œuvre et l'accroissement du potentiel de croissance économique qui en découle sont à considérer, mais la capacité des services publics à soutenir plus de personnes doit aussi être prise en compte.

Pénurie de main-d'œuvre

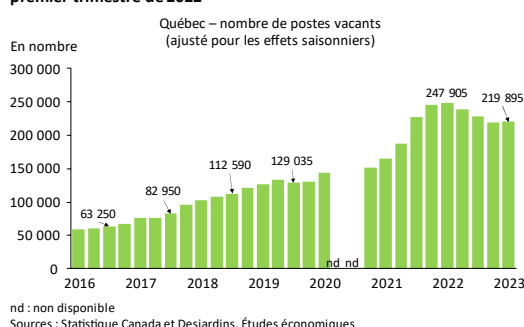
La pénurie de main-d'œuvre au Québec est une réalité et constitue un défi auquel toute la province fait face. Au premier trimestre de 2023, il y avait 219 895 postes vacants à combler dans l'ensemble du Québec, ce qui représentait 5,3 % des emplois. Même si les postes vacants commencent à diminuer graduellement depuis leur sommet atteint en 2022 (graphique 1), chacune des régions du Québec affiche un nombre de postes à combler élevé par rapport à sa moyenne historique.

Actuellement, ce sont surtout des résidents non permanents qui sont recrutés à l'étranger directement par les entreprises pour pourvoir les postes vacants. Il s'agit d'un type d'immigration moins durable en comparaison aux autres, lequel vient néanmoins répondre à la demande soutenue de main-d'œuvre à court terme. Historiquement, ce type de main-d'œuvre était recruté surtout pour travailler dans le

secteur agricole. Le portait a changé, lors des deux dernières années, pour s'élargir à tous les secteurs d'activités. Cependant, il s'agit encore de permis de travail, d'une durée de deux ou trois ans, qui ne sont pas nécessairement renouvelés, ce qui explique leur moindre durabilité sur le marché du travail et l'économie québécoise.

GRAPHIQUE 1

Le nombre de postes vacants était à son sommet historique au premier trimestre de 2022

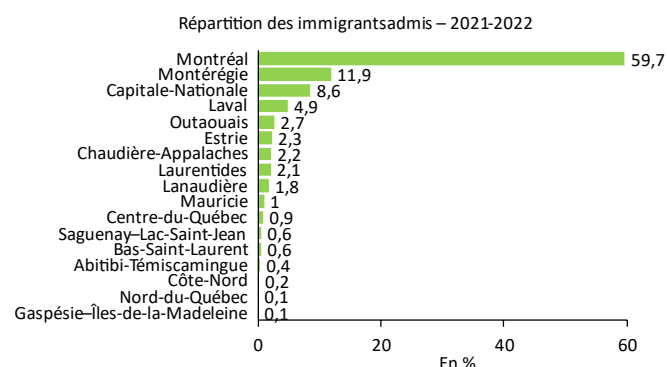


L'Institut de la statistique du Québec estime que ce sont 60 % des immigrants admis au Québec entre juillet 2021 et juillet 2022 qui se sont établis sur l'île de Montréal. En ajoutant les régions en périphérie de Montréal, telles que la Montérégie et Laval, ce sont près de 80 % des nouveaux arrivants qui s'y établissent (graphique 2). Toutefois, au deuxième trimestre de 2022, la région de Montréal ne comptait que 33 % des postes vacants de la province. Les 16 autres régions administratives regroupent donc 77 % des postes vacants, mais ne reçoivent que 40 % des immigrants arrivant au Québec. Il existe ainsi un important déséquilibre entre la répartition régionale des immigrants et les besoins de main-d'œuvre. La région de Montréal a également accueilli, en 2022, une proportion d'immigrants plus de deux fois supérieure à son poids démographique dans la province. La part des nouveaux arrivants s'établissant dans toutes les autres régions est plutôt inférieure à leur poids démographique. Ainsi, les régions à l'extérieur de Montréal doivent composer avec une population vieillissante et très peu d'immigrants pour combler le manque de main d'œuvre.

La régionalisation de l'immigration rencontre des difficultés. Non seulement les entreprises en région ont de la difficulté à recruter, les nouveaux arrivants, eux, peinent à se loger. Effectivement, les régions où le taux d'inoccupation des logements locatifs est le plus élevé sont Montréal et Laval. Par conséquent, il n'est pas étonnant de constater qu'une grande partie des nouveaux travailleurs arrivés de l'étranger choisissent de s'y installer.

GRAPHIQUE 2

La région de Montréal est le premier choix pour la plupart des nouveaux arrivants



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Vieillessement de la population

Bien que l'immigration ne soit pas suffisante à elle seule pour contrebalancer l'impact du vieillissement de la population sur l'économie du Québec, elle peut en atténuer les effets. Par exemple, alors que les « *baby-boomers* » entament leur retraite, l'immigration aide à maintenir la population active à un niveau stable. En théorie, elle permettrait aussi de stabiliser en partie le ratio de dépendance des personnes âgées, soit la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus par rapport aux 15-64 ans, et ainsi réduire quelque peu les impacts du vieillissement de la population.

Un des effets du vieillissement de la population est la pression qu'il exerce sur le budget lié à la santé. Les coûts des soins de santé augmentent de façon importante, ce qui ajoute une pression sur les finances publiques québécoises. Selon le [rapport sur la viabilité financière](#) du directeur parlementaire du budget, les dépenses en santé par personne devraient doubler entre 2020 et 2040. L'accueil de travailleurs additionnels contribuant à l'impôt perçu viendrait atténuer l'incidence que cela aurait sur les finances publiques.

Les données préliminaires de 2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration montrent que plus de 50 % des immigrants admis en 2022 avaient entre 25 et 44 ans, soit en âge de travailler. L'arrivée de cette population plus jeune vient abaisser l'âge moyen des travailleurs. D'ailleurs, le taux de remplacement par région (nombre de travailleurs de 20 à 29 ans pour remplacer ceux entre 55 et 64 ans qui quitteront bientôt le marché du travail) est seulement positif à Montréal et dans le Nord-du-Québec. Toutes les autres régions bénéficieraient donc d'un accroissement des nouveaux arrivants en âge de travailler. En l'absence d'une meilleure adéquation entre l'immigration et les besoins de main-d'œuvre des différentes régions du Québec, les entreprises continueront d'accumuler des pertes en raison de nombreux postes vacants au sein de leur organisation. Ne pouvant pas opérer à plein régime, le développement des différents acteurs économiques sera affecté et plusieurs régions pourraient ne pas atteindre leur croissance potentielle sans cette meilleure régionalisation de l'immigration.

Contraintes

Même si les nouveaux arrivants représentent une bonification appréciée de la main-d'œuvre, une augmentation rapide de la population n'est pas dépourvue de contraintes. À l'échelle du Canada, la forte croissance démographique s'est fait sentir sur le marché immobilier, dans les services publics et sur l'inflation, alors que la demande globale agrégée a augmenté. La croissance a fortement accéléré partout au pays. En 2022, la population canadienne a crû au rythme le plus élevé depuis 1957. Son taux de croissance de 2,7 % la place au premier rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et dans les 20 premiers à l'échelle mondiale. La migration internationale explique 95,9 % de l'augmentation de la population observée.

Parmi les provinces canadiennes, le Québec arrive en avant-dernière position avec une croissance de 1,7 % en 2022. Pour la même année, la croissance de l'Alberta se situait à 3,7 %, celle de l'Ontario à 3 % et celle de la Colombie-Britannique à 2,8 %. Même si la croissance de la population québécoise n'est pas aussi rapide qu'ailleurs au pays actuellement, c'est le taux le plus élevé observé dans la province depuis les 50 dernières années.

Logement

La croissance démographique continue de faire grimper le prix des maisons et ainsi en détériorer l'abordabilité. La hausse de la demande accroît la pression sur les prix, alors que la construction résidentielle se fait de plus en plus rare en raison des taux d'intérêt élevés et de la hausse des coûts de construction.

La pénurie de logements rend également l'attraction d'immigrants en région plus difficile. Certaines villes affichent des taux d'inoccupation des logements locatifs avoisinant le zéro, il est donc presque impossible pour un nouvel arrivant de s'y loger. Comme mentionné précédemment, les régions autres que Montréal et Laval sont celles où les taux d'inoccupation des logements locatifs sont les plus faibles. Ce sont également celles où les besoins de main-d'œuvre sont les plus importants. Dans ces conditions, il devient de plus en plus important pour le gouvernement de contribuer au développement de l'offre de logements en région. Le cas échéant, le Mouvement Desjardins serait un partenaire de premier plan considérant sa présence soutenue en région et toute l'expertise développée dans le cadre du partenariat sur le logement abordable.

Soins de santé et autres services

L'augmentation des besoins en soins de santé découlant inévitablement de la hausse de la population ajoutera une coercition sur le système de santé, lequel parvient déjà difficilement à répondre à la demande. Avec plus de 40 000 postes vacants dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, il faudrait que plusieurs des nouveaux arrivants optent pour une carrière dans ces secteurs. De nouveaux investissements en vue d'améliorer la productivité afin de répondre à cette demande additionnelle seront aussi nécessaires.

La situation est similaire pour les services de garde, où la disponibilité des places est déjà manquante. Plusieurs nouveaux arrivants immigreront avec de jeunes enfants, ce qui multiplie la demande pour les

services de garde. Le manque d'accès à des services d'accueil et d'intégration des immigrants représente aussi un enjeu. Ce service est notamment de plus en plus recherché avec l'augmentation de travailleurs temporaires. Plusieurs autres services offerts aux ménages devront s'adapter à la hausse rapide de la demande, alors que développer l'offre prend souvent plus de temps.

Pour résumer, le ralentissement économique, anticipé au cours des prochains mois, aura sans doute un impact sur le nombre d'immigrants reçus. L'atteinte du nombre record de résidents non permanents admis pourrait donc ralentir. Ces derniers pourront moins facilement trouver un emploi. Comme la croissance de la population au Québec est principalement due aux résidents non permanents, les gains de la population semblent moins durables qu'ailleurs au pays. En Alberta ou dans les Maritimes, l'immigration internationale et interprovinciale contribue davantage à la croissance de la population.

La présente tendance devrait se poursuivre tant que les politiques fédérales restent axées sur l'attraction et la rétention des nouveaux arrivants. L'immigration n'est toutefois pas suffisante pour résoudre à elle seule l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre. Des mesures additionnelles encourageant les investissements des entreprises et misant sur l'amélioration de la productivité devront être adoptées parallèlement.

Immigration, intégration et langue française

Le Mouvement Desjardins est sensible à la protection, la promotion et l'utilisation de la langue française. La grande majorité de sa main-d'œuvre québécoise est francophone et la connaissance et l'usage du français figurent parmi les prérequis pour les travailleurs étrangers recrutés au Québec. À titre de coopérative et de leader socio-économique, le Mouvement est d'avis que cet impératif s'apparie à la conviction que la diversité, sous toutes ses formes, est une richesse. Sa vision se traduit notamment par « *l'accueil bienveillant des travailleurs étrangers* ».

C'est dans cette perspective que le Mouvement Desjardins a adopté une approche rigoureuse et bienveillante pour l'accueil de ses travailleurs étrangers. À cette fin, l'organisation a mis sur pied, en 2021, le Centre d'accompagnement en matière d'immigration (CAMI). Cette équipe chevronnée a pour mandat de faciliter le processus d'immigration des travailleurs étrangers et de leur famille. Elle s'occupe de l'obtention des différents permis de travail ou d'études, de leur renouvellement ainsi que de l'accompagnement des employés à travers leur processus d'immigration.

Selon les données de 2022, c'est environ 2 000 personnes que le Mouvement a recrutées. L'âge moyen des travailleurs étrangers temporaires (TET) est de 31 ans. La parité de genre a été atteinte, soit 51 % d'hommes et 49 % de femmes. Parmi eux, 91 % ont un emploi régulier et 51 % occupent un poste au sein des services membres et clients. De ces 2 000 personnes, 92 % se retrouvent au Québec, plus particulièrement dans les villes de Montréal (52 %), Lévis (13 %), Québec (8 %) et Gatineau (5 %). Au cours de l'année 2022, plus de 50 000 nouveaux arrivants sont devenus membres de Desjardins, soit un nombre supérieur à 2019, année de référence pré-pandémie, laquelle représentait déjà un sommet quant à l'acquisition de membres issus de l'immigration récente.

Accompagnement de nos membres

Depuis 2016, plus de 55 000 membres entreprises, toutes régions du Québec confondues, ont rejoint l'institution financière. Le Mouvement Desjardins offre un accompagnement complet aux entreprises qui souhaitent recruter des travailleurs à l'étranger, à celles qui accueillent de nouveaux employés de l'étranger ainsi qu'aux travailleurs nouvellement arrivés.

Son soutien auprès des nouveaux arrivants et des communautés culturelles (« NACC ») remonte à la création, en 2011, d'une équipe vouée à les accompagner dans leurs projets de vie. Cette équipe spécialisée est multilingue (français, anglais, espagnol, mandarin et arabe) et composée à 85% de personnes issues de l'immigration. Par conséquent, elle est en mesure de comprendre et d'accompagner les NACC face aux défis, aux enjeux, aux inquiétudes et aux questionnements vécus. La prise en charge d'un travailleur étranger débute depuis son pays d'origine, et ce, jusqu'à 12 mois avant son arrivée notamment par l'ouverture d'un compte. En proposant une prise en charge depuis leur pays d'origine, le Mouvement s'assure de répondre à l'ensemble de leurs questions et de les rassurer avant même leur arrivée au Québec.

Le recrutement et la rétention de main-d'œuvre font partie des principales préoccupations exprimées par nos membres entreprises. Les besoins portent surtout sur les moyens de simplifier et faciliter l'accès à de la main-d'œuvre immigrante. En effet, plusieurs PME sont confrontées à la lourdeur administrative relative à l'obtention de certains permis. Les grandes entreprises disposent d'équipes pour y arriver, ce qui n'est pas toujours le cas pour les PME.

L'expertise de l'équipe NACC du Mouvement vient en support à nos membres entreprises. Un conseiller accompagne l'entreprise en matière de recrutement à l'international en offrant de multiples conseils et en créant une relation avec les différents partenaires¹. L'offre de service inclut des séances d'information et d'éducation financière, la clé pour la rétention des travailleurs étrangers. L'approche est adaptée aux besoins de l'entreprise et les séances peuvent être présentées sur place, dans leur milieu de travail.

Les actions concrètes pour favoriser l'autonomie financière de l'ensemble des membres du Mouvement Desjardins dont les nouveaux arrivants se présentent sous forme de conférences, de webinaires et d'ateliers gratuits visant la familiarisation avec le système financier canadien et via le programme « Mes finances, mes choix ». Il s'agit d'un programme d'éducation financière conçu pour les jeunes de 18 à 35 ans, offert dans les écoles et les centres communautaires, et qui s'avère très populaire auprès de la clientèle immigrante. Les thèmes abordés sont l'épargne et le crédit, la protection du consommateur, les impôts et les taxes, les services financiers, etc. Les membres entreprises ont également à leur disposition la caisse mobile. Il s'agit d'un autocar tout équipé qui recrée l'ambiance d'une caisse.

¹ Nos partenariats sont établis avec des entreprises, des institutions d'enseignement, des organismes communautaires, des agences de développement économique et des agences de développement régional. Nos partenariats avec Québec international, Montréal international et la Société de développement économique de Drummondville (SDED), organismes spécialisés dans l'attraction et la rétention de talents, permettent de soutenir les entreprises en recherche de main-d'œuvre à l'international pour pourvoir des postes dans les secteurs d'activités où un besoin de ressources expertes est identifié, mais non comblé et ce, en fonction des prérequis gouvernementaux.

La caisse mobile se déplace en région notamment pour accueillir les travailleurs internationaux directement en entreprise, ce qui facilite grandement le succès des premières opérations financières.

Recommandations concernant l'immigration économique et le marché du travail

- Poursuivre les efforts pour simplifier les équivalences de diplômes et ainsi permettre à la main-d'œuvre qualifiée de venir en plus grand nombre combler les besoins du Québec ;
- Écourter les délais de traitement des demandes pour l'obtention de permis et coïncider l'arrivée de travailleurs étrangers saisonniers sont des facteurs critiques pour notre chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
- Rendre permanent le rehaussement du seuil de travailleurs étrangers temporaires permis du PTET afin de stabiliser l'offre de main-d'œuvre et d'assurer une perspective aux entrepreneurs qui en dépendent.

Régionalisation de l'immigration

Le Mouvement Desjardins est en faveur de l'orientation gouvernementale souhaitant accroître les efforts en matière de régionalisation de l'immigration. En effet, en tant qu'institution financière la plus accessible au Québec avec plus de 200 caisses, 724 points de services et le plus vaste réseau de guichets automatiques, le Mouvement peut être un allié du gouvernement en matière de régionalisation de l'immigration.

Le Mouvement Desjardins est déjà bien impliqué dans différentes initiatives faisant la promotion de la régionalisation de l'immigration, telles que le Sommet de l'immigration au Québec et le Forum sur la régionalisation de l'immigration au Québec. De plus, une collaboration est bien établie avec différents organismes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) auquel sont présentés ses ateliers d'éducation financière.

Grâce à son ancrage profond dans le tissu socioéconomique du Québec et sa collaboration avec le réseau municipal, le Mouvement identifie toutefois certains freins à la régionalisation de l'immigration. Les problématiques, telles la pénurie de logements, le manque de places en garderie et l'absence de transport en commun ont toutes un impact réel et direct sur l'accueil des immigrants en région.

La capacité du Mouvement Desjardins à capter rapidement les besoins grâce à sa proximité avec l'écosystème de l'économie sociale constitue un atout pour la régionalisation de l'immigration. Sa présence importante sur le terrain lui a rapidement permis de constater que le manque de logements pour les travailleurs est un frein à l'essor économique du Québec et même à la capacité de l'État à livrer des services en santé et en éducation. Son modèle de guichet unique et son offre², combiné à la forte

² Le Mouvement Desjardins est fier du partenariat novateur conclu avec le gouvernement en matière de logements abordables et a annoncé, en avril dernier, qu'il allait dépasser les objectifs visés. En effet, grâce à une équipe dévouée, à son vaste réseau

volonté des entreprises et des municipalités à investir dans une solution pérenne, lui permettent d'affirmer qu'il serait pertinent de mettre en place un montage financier adapté spécifiquement à cette problématique. Considérant le nombre important de logements abordables à bâtir au Québec et les limites opérationnelles et financières des promoteurs communautaires, des solutions impliquant les promoteurs privés doivent être évaluées. Une offre de logements pour travailleurs répondrait aux besoins des entrepreneurs et au besoin de régionalisation de l'immigration tout en soutenant le développement économique de nombreuses municipalités au Québec, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Recommandations concernant la régionalisation de l'immigration

- Appuyer les organismes d'accueil locaux et les entreprises pour faciliter le logement des employés étrangers temporaires;
- Mettre en place un programme dédié à l'offre de logements pour travailleurs étrangers ;
- Maintenir une communication constante avec les entreprises et organismes situés en région pour s'assurer que les programmes d'immigration continuent de correspondre à leurs besoins. Par exemple, s'assurer que la liste des professions en pénurie n'est pas modifiée de façon à nuire, soit aux entreprises, soit aux organismes et aux institutions financières.

Conclusion

Pour le Mouvement Desjardins, l'immigration est sans contredit l'une des solutions à privilégier pour faire face à l'enjeu crucial que représente le vieillissement de la population et assurer les besoins de main-d'œuvre et la croissance économique québécoise. Il faut néanmoins porter une attention particulière aux spécificités du Québec, notamment pour assurer la vitalité de sa langue, de sa culture et tenir compte de sa capacité d'accueil. En ce sens, l'intégration des immigrants, tout comme la régionalisation de l'immigration constituent des éléments essentiels de la réussite.

Une grande présence physique dans tout le territoire du Québec en addition à de nombreux outils et collaborateurs pour accompagner les nouveaux arrivants font du Mouvement Desjardins un partenaire incontournable pour favoriser leur régionalisation et leur intégration au Québec. En effet, comme abordé ci-haut, l'ancrage profond dans le tissu socioéconomique québécois jumelé aux valeurs de coopérative financière et à la force de son réseau de caisses permet au Mouvement d'aller plus loin dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants au Québec. Il est d'avis qu'en assurant une étroite collaboration avec tous ses partenaires, ce défi pourra être relevé.

de caisses ainsi qu'à l'expertise de la Caisse d'économie solidaire, Desjardins a sollicité les promoteurs, les coopératives d'habitation, les organismes communautaires et les acteurs municipaux pour rendre disponibles plus de 1 500 logements abordables d'ici la fin de 2025. De ce nombre, 75 % seront de nouvelles constructions, alors que 25 % seront rénovés et acquis par des OBNL dans le but de pérenniser l'abordabilité des loyers. Ces 1 500 logements abordables seront répartis dans 14 régions du Québec. Desjardins a donc démontré qu'elle pouvait faciliter l'accès à la propriété et aux logements abordables.

C'est avec plaisir que le Mouvement Desjardins fournira, au besoin, davantage d'informations et de références en lien avec les thèmes abordés dans le présent document. Il continuera de participer aux consultations gouvernementales sur les sujets d'intérêt pour l'institution et ses 7,5 millions de membres et clients à travers le Canada. N'hésitez pas à joindre le Mouvement si des précisions sont requises.
